

Les aides en sortie d'hospitalisation



AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION

L'Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH) est une prestation qui peut être attribuée aux retraités nécessitant une prise en charge spécifique, liée à une situation de fragilité particulière durant la période de convalescence après un passage en établissement de santé.

Condition :

- Être retraité du régime général de la Sécurité Sociale
- Avoir exercé son activité professionnelle la plus longue au régime général
- En sortie d'hospitalisation
- Mobilisable dans les 15 jours après la sortie

L'ARDH est une aide de courte durée (3 mois) destinée à prendre en charge une partie du coût des services mis en place lors de votre retour à domicile après une hospitalisation : séjour dans un établissement de soins, passage aux urgences, intervention en ambulatoire avec retour au domicile le soir même, hospitalisation à domicile sous la supervision d'un établissement de santé...

La Caisse peut prendre en charge différentes formes d'aide pour faciliter le retour à domicile :

- ▶ des services à domicile (l'entretien du logement, les courses, la préparation des repas...)
- ▶ d'autres types de services (portage de repas, téléalarme)
- ▶ la réalisation de petits travaux d'aménagement du logement afin de prévenir la perte d'autonomie.

Le montant de la participation financière de la caisse dépendra de vos ressources et le cas échéant de celles de votre conjoint(e)

Pour mobiliser ces aides la personne doit rencontrer l'Assistante Sociale de l'hôpital avant sa sortie d'hospitalisation

Aide mutuelle

Mobilisable pour des aides en sortie d'hospitalisation

Mobilisable pour les traitements chimiothérapie

Pour une hospitalisation programmée nous vous conseillons de prendre contact avec la mutuelle en amont de l'hospitalisation pour obtenir des informations concernant les possibilités d'aide au retour à domicile.

Pour les hospitalisations non programmées la personne doit rencontrer l'Assistante Sociale de l'hôpital avant sa sortie d'hospitalisation.